



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\*

Bruxelles, 18 février 2016 (07.00 a.m. CET)

## **KBC dégage un bénéfice de 2.6 milliards d'euros sur l'ensemble de l'exercice, à la faveur de fondamentaux commerciaux solides et d'éléments non récurrents au quatrième trimestre.**

## **Le résultat trimestriel s'inscrit à 862 millions d'euros**

Notre modèle commercial orienté client a continué de prospérer. Le volume des prêts et les contrats d'assurance ont augmenté dans la quasi-totalité des pays où nous opérons. Nos clients nous ont confié un volume plus important d'avoirs, ce qui a dopé les ventes de produits d'investissement. Par ailleurs le faible coût du crédit a également soutenu notre résultat net. Dans un contexte de bas taux d'intérêt, de croissance économique modérée en Belgique et de dynamique plus soutenue en Europe centrale, KBC clôture le quatrième trimestre 2015 sur un bénéfice net exceptionnel de 862 millions d'euros, par rapport à 600 millions d'euros au trimestre précédent et 473 millions d'euros au dernier trimestre 2014. La liquidation de KBC Financial Holding Inc. a eu un impact positif sur le bénéfice, atténué cela dit par les réductions de valeur sur goodwill. Abstraction faite de ces deux éléments, le résultat net du quatrième trimestre s'élève à 441 millions d'euros. Le résultat de l'exercice 2015 s'établit à 2 639 millions d'euros (2 218 millions d'euros après exclusion des deux éléments précités), tous les pays ayant dégagé un bénéfice.

### **Principales données financières du quatrième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2015 :**

- Nos franchises de banque et d'assurance ont toutes deux prospéré sur nos marchés clés et dans nos principales activités.
- Nous avons de nouveau octroyé plus de prêts en Belgique (+1% en un seul trimestre seulement), en République tchèque (+2%), en Slovaquie (+4%) et en Bulgarie (+3%). Les dépôts de clients ont en outre encore augmenté dans la quasi-totalité des pays où nous opérons : République tchèque (+3%), Hongrie (+8%), Slovaquie (+3%), Bulgarie (+4%) et Irlande (+1%).

- Les revenus nets d'intérêts ont légèrement augmenté malgré l'environnement de bas taux d'intérêt et une certaine pression sur les marges sur les crédits. Notre marge nette d'intérêts s'est rétrécie, passant de 1,99% à 1,95%.
- Les ventes de produits d'assurance non-vie ont progressé sur tous nos marchés en rythme annuel et le ratio non-vie combiné s'inscrit à un excellent niveau de 91% pour l'exercice complet. Les ventes globales de produits d'assurance vie ont augmenté, la République tchèque signant ici une performance particulièrement impressionnante.
- Les clients ont continué de confier leurs actifs à KBC. Le total des avoirs en gestion de notre groupe s'est inscrit en hausse pour atteindre 209 milliards d'euros grâce aux entrées nettes et à la bonne performance du marché. Nos revenus nets de commissions ont baissé de 3%, principalement en raison de la diminution des commissions de gestion découlant d'une allocation plus prudente des placements.
- Abstraction faite des taxes bancaires spécifiques, les charges en fin d'année ont augmenté sous l'effet de facteurs saisonniers, en particulier pour le Centre de groupe. Le ratio charges/produits s'établit à un bon niveau de 55% pour l'exercice complet.
- Le coût du crédit s'inscrit à un excellent niveau, 0,23% de notre portefeuille des crédits pour 2015.
- La liquidation de KBC Financial Holding Inc. annoncée précédemment s'est traduite par une incidence positive sur l'impôt mais aussi par un résultat d'instruments financiers à la juste valeur négatif de 765 millions d'euros combinés.
- Les réductions de valeur sur goodwill atteignent 344 millions d'euros au quatrième trimestre mais sont sans effet sur nos ratios de capital.
- Notre position de trésorerie reste robuste et notre base de capital – avec un ratio common equity de 15,2% (phased-in, selon le compromis danois) – est toujours nettement supérieure à l'objectif réglementaire, même après remboursement de la dernière tranche des aides publiques.



### **Johan Thijs, CEO de notre groupe:**

*« Les clients continuent de nous confier leurs actifs et se fient à nous pour la réalisation de leurs projets, ce dont nous sommes véritablement honorés. Tous les voyants sont au vert au sein de KBC et les résultats montrent que notre approche axée sur le client porte ses fruits. Nous avons enregistré un excellent résultat de 2,6 milliards d'euros en 2015, dont quelque 862 millions d'euros au quatrième trimestre, grâce à la bonne performance des activités sous-jacentes et à divers éléments exceptionnels.*

*Les activités sous-jacentes ont été florissantes, comme l'illustre la croissance des volumes de prêts, des avoirs en gestion et des contrats d'assurance. L'accent toujours placé sur la maîtrise des coûts et l'évolution excellente du coût du crédit dynamisent l'essor de notre entreprise.*

*La liquidation annoncée de KBC Financial Holding a été opérée, entraînant un impact après impôts sur le résultat de 765 millions d'euros.*

En outre, le relèvement des objectifs de capital à l'échelle locale et l'augmentation du taux d'escompte ont favorisé des réductions de valeur sur goodwill pour un total de 344 millions d'euros, enregistrées presque intégralement par nos établissements en Bulgarie et en Slovaquie. Celles-ci restent cependant sans effet sur nos ratios de capital. Les activités, la réputation et la pertinence de ces entités ne sont nullement en cause.

Sur le front réglementaire, nous avons été informés au quatrième trimestre 2015 des nouvelles exigences minimales en matière de capital, qui imposent un ratio CET1 d'au moins 9,75%, phased-in selon le compromis danois. À la fin octobre, la Banque nationale de Belgique a également communiqué le nouveau montant des réserves de fonds propres applicables aux banques belges d'importance systémique. Pour KBC, cela signifie qu'une réserve de fonds propres supplémentaires à hauteur de 0,5% du ratio CET1 (phased-in selon le compromis danois) est requise pour 2016. Nous sommes à l'aise avec ces objectifs, que nous avons d'ores et déjà intégrés à nos modèles de gestion du capital.

C'est pour cette même raison que nous avons été en mesure à la fin 2015 – soit cinq ans à l'avance – de rembourser au gouvernement régional flamand la dernière tranche de l'aide publique d'un montant de 2 milliards d'euros et de verser une pénalité de 50%. Ce faisant, nous avons rempli toutes les obligations financières qui nous ont été imposées durant et après la récente crise financière, clôturant définitivement ce chapitre. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers le gouvernement et nos clients, collaborateurs et actionnaires pour la confiance qu'ils ont placée en nous et le soutien apporté pendant cette période.

Conformément à notre intention précédemment annoncée, nous proposerons lors de l'assemblée annuelle qu'aucun dividende ne soit versé au titre de 2015.

En 2016, nous comptons poursuivre sur notre lancée des années précédentes, plus particulièrement en jouant le rôle qui est le nôtre dans la société en tant qu'organisation orientée client. Notre modèle de bancassurance étayé par des bases de liquidité et de capital solides, nous permet de dégager des résultats durables. La persistance de taux d'intérêt bas reste cependant un défi pour l'ensemble de l'industrie financière. Par ailleurs, la volatilité régnant sur les marchés financiers est aussi susceptible de peser sur nos revenus de commissions. De manière fondamentale, nous continuons d'investir dans l'avenir et de déployer proactivement nos plans de technologie financière afin d'optimiser encore le service à la clientèle. »

Aperçu Groupe KBC (consolidé)	4TR2014	3TR2015	4TR2015	Exercice complet 2014	Exercice complet 2015
Résultat net, IFRS (en millions EUR)	473	600	862	1 762	2 639
Bénéfice par action, base, IFRS (en EUR)*	1.00	1.41	-0.36	3.32	3.80
Ventilation du résultat net, IFRS, par division (en millions EUR)					
Belgique	414	358	348	1 516	1 564
République tchèque	121	153	119	528	542
Marchés internationaux	-7	92	61	-182	245
Centre de groupe	-54	-2	334	-100	287
Capitaux propres des actionnaires de la société mère par action (en EUR, fin de période)	31.4	33.6	34.5	31.4	34.5

\* Remarque : en cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au pro rata). En cas de paiement d'une pénalité sur les titres de capital de base, elle sera déduite de la même manière.

## Faits marquants du trimestre sous revue

- Notre stratégie de base reste centrée sur la fourniture de produits et de services de bancassurance aux particuliers, aux PME et aux moyennes capitalisations en Belgique, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Bulgarie.
- La robuste position de capital de KBC s'est reflétée dans les éléments suivants :
  - Nous nous attachons toujours à atteindre nos objectifs stratégiques, dans notre cadre strict de gestion des risques et du capital et sous la surveillance des autorités réglementaires. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a informé KBC fin novembre 2015 de ses nouvelles exigences minimales en matière de capital, qui imposent un ratio CET1 d'au moins 9,75%, phased-in selon le compromis danois. À la fin octobre, la Banque nationale de Belgique a également communiqué le nouveau montant des réserves de fonds propres applicables aux banques belges d'importance systémique.

Pour KBC, cela signifie qu'une réserve de fonds propres supplémentaires à hauteur de 0,5% du ratio CET1 (phased-in selon le compromis danois) est requise pour 2016. Cette réserve devra être relevée linéairement sur une période de trois ans pour être portée à 1,5% en 2018.

- À la fin 2015 et avec cinq ans d'avance, KBC a remboursé au gouvernement régional flamand la dernière tranche de l'aide publique d'un montant de 2 milliards d'euros et a versé une pénalité de 50%. Ce faisant, le groupe a rempli toutes les obligations financières qui lui ont été imposées durant et après la récente crise financière, clôturant définitivement ce chapitre.
- En vertu du nouveau cadre Solvabilité II entré en vigueur au 1er janvier 2016, les assureurs actifs en Europe doivent satisfaire de nouvelles exigences en termes de capital requis, de gestion des risques et de normes de reporting. La robustesse de l'activité d'assurance ainsi que la gestion rigoureuse du capital et des risques de KBC se reflètent dans son ratio Solvabilité II, qui atteint 231% la fin 2015 et classe KBC Assurances parmi les sociétés les mieux capitalisées du secteur en Europe.
- Dans le cadre du plan de recentrage stratégique convenu en 2009 avec la Commission européenne, KBC s'est engagée à réduire ou à céder les activités de sa filiale, KBC Financial Holding Inc. (États-Unis), dans l'objectif d'abaisser le profil de risque du groupe. Dernière étape de ce plan, KBC a liquidé KBC Financial Holding Inc. Cela signifie que les pertes déjà enregistrées lors des précédents exercices (en particulier en 2008 et 2009) – et pour lesquelles un actif d'impôt différé a maintenant été comptabilisé – étaient fiscalement déductibles. La perte en capital libéré subie par KBC Bank est en effet déductible de l'impôt pour la société mère au moment de la liquidation. Globalement, l'impact après impôts sur le résultat s'est établi à 765 millions d'euros. Initialement, la comptabilisation de l'actif d'impôt différé n'a eu qu'un impact positif limité de 0,2 point de pourcentage (ratio CET1 à pleine charge, calculé selon la méthode du compromis danois) sur les fonds propres réglementaires de KBC.
- Au quatrième trimestre 2015, nous avons comptabilisé des amortissements sur goodwill, principalement pour ČSOB en République slovaque (-191 millions d'euros), et CiBank (-117 millions d'euros) et DZI Insurance (-34 millions d'euros) en Bulgarie. Ces amortissements s'expliquent en grande partie par une baisse de la valeur recouvrable (calculé sur une analyse discounted cashflow) due principalement à un relèvement des objectifs en matière de capital (qui s'est traduit par une hausse des exigences en matière de capital réduisant le free cash flow pouvant être distribué à titre de dividende selon le modèle de valorisation) et un taux d'escompte accru (beta et prime de marché plus élevés). Ces amortissements sont toutefois sans incidence sur nos ratios de capital.
- Du point de vue macroéconomique, le net écart de croissance entre pays développés et émergents s'est maintenu au quatrième trimestre. En particulier, les marchés financiers ont remis en cause la viabilité de la croissance économique chinoise. Les robustes chiffres du marché du travail américain au quatrième trimestre ont cependant apaisé les craintes des marchés quant à une possible contagion des pays émergents à leurs homologues développés. En conséquence, la Fed a relevé son taux directeur de 25 points de base à l'occasion de sa réunion de décembre. La croissance enregistrée au quatrième trimestre par l'économie américaine s'est révélée moins soutenue qu'attendu, sous l'effet notamment d'un repli de la consommation, des investissements et des exportations nettes. La zone euro a poursuivi sur la voie de la reprise et le taux de chômage est tombé à 10,6% à la fin 2015. La faiblesse de l'inflation dans la région a néanmoins conduit la BCE à procéder à un nouvel assouplissement de sa politique monétaire en décembre, en réduisant le taux d'intérêt de la facilité de dépôt à -30 points de base. L'indice général est demeuré inférieur à l'objectif de la BCE (un taux juste en-deçà de 2%), essentiellement en raison de l'effondrement des prix du pétrole et des taux de chômage toujours élevés dans la zone euro, qui empêchent toute progression significative des salaires. À la fin du quatrième trimestre, la dépréciation du renminbi face au dollar américain a été à l'origine d'un regain d'incertitudes sur les marchés financiers. Bien que résultant d'un changement de monnaie d'ancrage (du dollar américain uniquement à un panier de devises des principaux partenaires commerciaux de la Chine), la dépréciation a suffi à semer le doute quant à la viabilité du modèle de croissance économique chinois.
- Nous avons de nouveau lancé diverses initiatives en matière de durabilité et de responsabilité de l'entreprise. En Belgique, la plate-forme de financement participatif Bolero s'est vu décerner l'EFMA & Accenture Innovation Award, le programme « Ready Steady Money » géré par K&H en Hongrie a reçu le

Social Investment Award de MAF (forum de donateurs hongrois), ČSOB Insurance Slovakia a été couronné « Insurer of the Year » par le magazine Trend et ČSOB Private Banking en République tchèque a été nommé « Best Private Bank » par The Banker. En Bulgarie, le CEO de CiBank a été désigné 'Banker of the Year' par The Banker. La certification EMAS (système européen de management environnemental et d'audit) a été reconfirmée en Belgique, tandis que KBC Securities a lancé le « Start it Fund » à l'intention des start-ups. KBC a également ouvert un nouveau site Start it@KBC dans la ville de Courtrai, ce qui porte le nombre total de ces sites à six.

## Aperçu de nos résultats et de notre bilan

Pour les données complètes du compte de résultat et du bilan consolidés selon les normes IFRS, nous vous renvoyons au chapitre « Consolidated financial statements » du rapport trimestriel, qui reprend également un résumé du résultat global, des variations des capitaux propres des actionnaires, ainsi que plusieurs annexes relatives aux comptes.

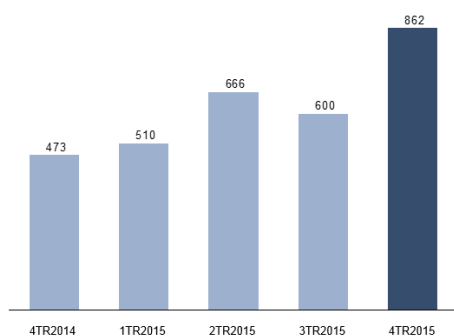
Compte de résultat consolidé, IFRS Groupe KBC (en millions EUR)	4TR2014	1TR2015	2TR2015	3TR2015	4TR2015	Exercice complet 2014	Exercice complet 2015
Revenus nets d'intérêts	1 123	1 091	1 092	1 062	1 066	4 308	4 311
Revenus d'intérêts	1 982	1 850	1 804	1 770	1 725	7 893	7 150
Charges d'intérêts	-860	-759	-712	-708	-659	-3 586	-2 839
Assurance non-vie (avant réassurance)	123	167	155	142	147	512	611
Primes acquises	322	320	326	335	338	1 266	1 319
Charges techniques	-200	-153	-172	-193	-191	-754	-708
Assurance vie (avant réassurance)	-45	-48	-51	-51	-51	-216	-201
Primes acquises	343	302	265	289	445	1 247	1 301
Charges techniques	-388	-350	-316	-340	-496	-1 463	-1 502
Résultat de la réassurance cédée	10	-11	-7	0	-10	16	-29
Revenus de dividendes	9	12	39	13	12	56	75
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	109	57	179	47	-68	227	214
Résultat net réalisé sur des actifs disponibles à la vente	22	80	36	44	30	150	190
Revenus nets de commissions	410	459	465	383	371	1 573	1 678
Revenus de commissions	577	632	634	547	533	2 245	2 348
Charges de commissions	-167	-174	-169	-164	-162	-672	-670
Autres revenus nets	68	49	105	96	47	94	297
<b>Total des revenus</b>	<b>1 827</b>	<b>1 855</b>	<b>2 013</b>	<b>1 736</b>	<b>1 543</b>	<b>6 720</b>	<b>7 148</b>
Charges d'exploitation	-964	-1 125	-941	-862	-962	-3 818	-3 890
Réductions de valeur	-193	-77	-149	-49	-472	-506	-747
sur prêts et créances	-158	-73	-138	-34	-78	-587	-323
sur actifs financiers disponibles à la vente	-14	-3	-7	-15	-21	-29	-45
sur goodwill	0	0	0	0	-344	0	-344
autres	-21	-1	-5	0	-29	109	-34
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et joint-ventures	6	6	8	6	5	25	24
Résultat avant impôts	675	659	930	831	114	2 420	2 535
Impôts	-202	-149	-264	-231	749	-657	104
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0
Résultat après impôts	473	510	666	600	863	1 763	2 639
attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0	0	0	0
<b>attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>473</b>	<b>510</b>	<b>666</b>	<b>600</b>	<b>862</b>	<b>1 762</b>	<b>2 639</b>
dont activités legacy et risques de crédit propres	-20	-	-	-	-	134	-
Bénéfice par action (EUR), base	1.00	1.19	1.56	1.41	-0.36	3.32	3.80
Bénéfice par action (EUR), dilué	1.00	1.19	1.56	1.41	-0.36	3.32	3.80

IFRIC 21 (Taxes) a été approuvé par l'Union européenne en juin 2014 et est entré en vigueur le 1er janvier 2015. La principale conséquence d'IFRIC 21 en 2015 porte sur le fait que certaines taxes doivent être comptabilisées à l'avance, ce qui a eu une incidence négative sur les résultats du premier trimestre 2015. Dans la mesure où IFRIC 21 doit être appliqué de manière rétroactive, KBC a retraité les chiffres trimestriels comparables pour 2014. Cet impact s'observe uniquement au niveau des variations trimestrielles et n'affecte pas les chiffres pour l'exercice entier.

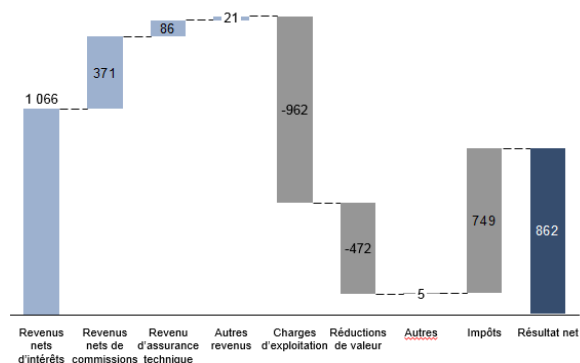
**Chiffres clés du bilan consolidé  
Groupe KBC (en millions EUR)**

	31-12-2014	31-03-2015	30-06-2015	30-09-2015	31-12-2015
Total de l'actif	245 174	258 396	256 654	257 632	252 356
Prêts et avances à la clientèle	124 551	124 632	126 093	126 971	128 223
Titres (actions et titres de créance)	70 359	71 948	70 755	71 115	72 623
Dépôts de la clientèle et titres de créance	161 783	167 922	170 159	171 412	170 109
Provisions techniques avant réassurance	18 934	19 181	19 198	19 365	19 532
Dettes de contrats d'investissement, assurance	12 553	13 263	12 937	12 422	12 387
Capitaux propres de la société mère	13 125	13 928	13 576	14 022	14 411
Titres de capital de base sans droit de vote	2 000	2 000	2 000	2 000	0

**Résultat net (en millions EUR)**



**Ventilation du résultat net pour le 4TR2015**



Jusqu'en 2014, nous fournissions non seulement les chiffres établis selon les normes IFRS, mais aussi les « chiffres ajustés ». Dans ces chiffres, nous isolions l'incidence des activités legacy (désinvestissements restants et CDO) ainsi que l'impact de la valorisation de notre propre risque de crédit et nous réajustions les revenus issus des opérations de négociation sous « Résultat net des instruments financiers à la juste valeur ». Les activités legacy étant devenues non significatives (les désinvestissements ont été finalisés et l'exposition aux CDO est nulle) et à des fins de simplification du reporting - nous ne présentons plus les résultats ajustés.

L'inclusion pour la première fois de l'acquisition de Volksbank Leasing dans les résultats se retrouve dans la division Marchés internationaux.

## Analyse du trimestre (4TR2015)

**Le résultat net pour le trimestre considéré s'est établi à 862 millions d'euros, contre 600 millions d'euros au précédent trimestre et 473 millions d'euros au quatrième trimestre 2014.**

**Le total des revenus se contracte de 11% en rythme trimestriel suite à la liquidation de KBC Financial Holding Inc., mais abstraction faite de cet effet, le recul n'est que de 2%. Les revenus nets d'intérêts ont légèrement augmenté, tandis que les revenus nets de commissions se sont repliés.**

- Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 1 066 millions d'euros au quatrième trimestre 2015. Dans le contexte actuel de faibles rendements, nos revenus nets d'intérêts se sont légèrement accrus en comparaison trimestrielle, mais se sont contractés de 5% en rythme annuel. La progression observée en glissement trimestriel s'explique par la réduction des coûts de financement en Irlande et sur les dépôts à terme en Belgique ainsi que par l'amélioration des revenus de prêts liée à la croissance des volumes et aux baisses de taux d'intérêt sur les comptes d'épargne. Cette progression a toutefois été en partie neutralisée par le recul des revenus de réinvestissement, l'impact continu des remboursements anticipés de prêts hypothécaires opérés au cours des précédents trimestres en Belgique, une certaine pression sur les marges des crédits commerciaux et les faibles revenus générés par les salles des marchés. Par rapport à l'exercice précédent, la baisse de 5% des revenus nets d'intérêts est largement imputable aux résultats négatifs des opérations de hedging relatives aux prêts hypothécaires en Belgique – et ce, en dépit de marges commerciales saines, de l'accroissement des volumes et de la réduction des coûts de financement. En conséquence, la marge nette d'intérêts s'est établie à 1,95% pour le trimestre sous revue, en baisse de 4 points de base par rapport au trimestre précédent et de 20 points de base par rapport au même trimestre de l'année passée. La croissance des volumes a continué de soutenir les revenus d'intérêts : les prêts ont augmenté tant en glissement trimestriel (+1%) qu'en rythme annuel (+3%), tandis que les volumes de dépôts sont demeurés stables en comparaison trimestrielle mais ont progressé de 5% en rythme annuel.
- Les revenus techniques issus de nos activités d'assurance vie et non-vie se sont inscrits en repli en rythme trimestriel et annuel. Les primes brutes acquises moins les charges techniques brutes et le résultat de la réassurance cédée ont contribué au total des revenus à hauteur de 86 millions d'euros, soit une baisse de 5% par rapport au trimestre précédent et de 1% par rapport au même trimestre de l'année passée.
- Les primes acquises dans nos activités d'assurance non-vie se sont accrues de 1% en comparaison trimestrielle et de 5% en rythme annuel. Au quatrième trimestre, les sinistres ont diminué de 1% en glissement trimestriel et de 4% par rapport à leur niveau du quatrième trimestre 2014. Le ratio combiné atteint un niveau excellent de 91% pour l'exercice complet.
- Les ventes de produits d'assurance vie (y compris les produits de la branche 23 non inclus dans les recettes de primes) ont progressé de 40% en comparaison trimestrielle et de 6% en rythme annuel. Ce résultat est en partie imputable à des effets saisonniers liés aux contrats avec prime régulière fiscalement déductibles, mais a aussi été alimenté par la campagne sur l'épargne.
- Il est à noter qu'au quatrième trimestre 2015, les revenus mobiliers issus d'activités d'assurance ont diminué de 4% par rapport au trimestre précédent et de 5% par rapport au même trimestre de l'année dernière. Ces deux évolutions s'expliquent par le recul des revenus nets d'intérêts consécutif à la diminution des rendements sur la position obligataire et les instruments de hedging sur le portefeuille d'actions ; l'effet a été quelque peu compensé par la hausse du résultat réalisé sur les actifs disponibles à la vente.
- Malgré le climat d'investissement volatil depuis l'automne, de nouvelles entrées couplées à l'évolution positive des prix ont entraîné une progression de 4% (à 209 milliards d'euros) du total des avoirs en gestion sur le trimestre considéré. Par rapport à l'année précédente, les avoirs en gestion ont enregistré une

hausse de pas moins de 12%, attribuable pour deux tiers aux entrées nettes. En ce qui concerne les revenus nets de commissions, il est à noter que l'augmentation des frais d'entrée sur les produits d'investissement a été compensée par la baisse des commissions de gestion sur les fonds de placement liée à la modification de la répartition de l'actif. Il s'agit là du principal motif à l'origine du repli de nos revenus nets de commissions qui, à 371 millions d'euros, s'inscrivent en baisse de 9% en rythme annuel et de 3% en comparaison trimestrielle.

- Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur s'établit à -68 millions d'euros au quatrième trimestre 2015, après avoir atteint +47 millions d'euros sur le précédent trimestre et +109 millions d'euros au quatrième trimestre 2014. Ce repli s'explique par l'écart de conversion unique sur la liquidation de KBC Financial Holding Inc. (-156 millions d'euros). Sans cet effet, le résultat net des instruments financiers à la juste valeur a augmenté de 87% en rythme trimestriel. Dans une moindre mesure, la tendance a été influencée par la valorisation légèrement plus élevée des instruments dérivés utilisés aux fins d'Asset-Liability Management, la hausse des revenus générés par les salles des marchés et l'impact très positif des ajustements de valorisation (MVA/CVA/FVA) consécutifs à la réduction de l'exposition et/ou au resserrement des spreads de crédit.
- Tous les autres éléments de revenus combinés se sont montés à 89 millions d'euros. Ils comprenaient : les plus-values réalisées sur la vente d'actifs disponibles à la vente (30 millions d'euros sur le trimestre considéré), les revenus de dividendes (12 millions d'euros) et les autres revenus nets (47 millions d'euros).

**Gestion des coûts toujours en ligne de mire : hors taxes bancaires spécifiques, les charges d'exploitation en hausse en fin d'année en glissement trimestriel mais en baisse en rythme annuel.**

- À 963 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2015, nos charges d'exploitation ont considérablement augmenté (+12%) par rapport au précédent trimestre, mais sont demeurées stables en rythme annuel. Abstraction faite des taxes bancaires (49 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2015, contre 264 millions d'euros au premier trimestre, 83 millions d'euros au deuxième trimestre, 21 millions d'euros au troisième trimestre et 44 millions d'euros au quatrième trimestre 2014), nos charges d'exploitation ont progressé de 9% en comparaison trimestrielle, mais ont diminué de 1% en rythme annuel. La hausse observée en glissement trimestriel résulte des dépenses de marketing, frais professionnels et coûts informatiques traditionnellement plus élevés en fin d'année, ainsi que de l'augmentation des charges de retraite (due au recul des taux d'intérêt) et des investissements dans la technologie financière. Le recul en rythme annuel repose quant à lui principalement sur la réduction des dépenses de marketing et des charges de personnel, quelque peu atténuée par la hausse des coûts informatiques.

Le ratio charges/produits de nos activités bancaires s'établit à 55% pour l'exercice complet (contre 58% en 2014).

**Réductions de valeur pour pertes de crédit : faible ratio de coût du crédit de 0,23%**

- Les pertes sur crédits se sont inscrites à 78 millions d'euros, en hausse par rapport aux 34 millions d'euros atteints au précédent trimestre, mais en baisse par rapport aux 158 millions d'euros enregistrés pour le quatrième trimestre 2014. Cette progression en glissement trimestriel est pour l'essentiel imputable à la Belgique (augmentation de 21 millions d'euros à 34 millions d'euros, dossiers spécifiques). Les chiffres s'établissent à 14 millions d'euros pour la République tchèque, 1 million d'euros pour la Hongrie (résultat positif), 9 millions d'euros pour la Slovaquie, 16 millions d'euros pour l'Irlande, 2 millions d'euros pour la Bulgarie et 4 millions d'euros pour le Centre de groupe. Les réductions de valeurs sur crédits ont atteint 0,23% du portefeuille total des crédits en 2015.

**Réductions de valeur sur goodwill : élément exceptionnel**

- Les réductions de valeur sur goodwill ont atteint un montant exceptionnellement élevé de 344 millions d'euros au quatrième trimestre 2015. Sous l'effet du relèvement des objectifs de capital à l'échelle locale et de l'augmentation du taux d'escompte, une réduction de valeur sur goodwill a été



comptabilisée pour CIBANK (117 millions d'euros) et DZI en Bulgarie (34 millions d'euros), pour l'acquisition d'Istobanka par ČSOB Bank en Slovaquie (191 millions d'euros) en 2008 ainsi que pour Hypoteční Banka en République tchèque (2 millions d'euros). Cette réduction de valeur est sans impact sur nos ratios de capital.

### Impôt : élément exceptionnel

- Suite à la liquidation de KBC Financial Holding Inc., la perte en capital libéré subie par KBC Bank était déductible de l'impôt pour la société mère au moment de la liquidation, contribuant largement au chiffre positif de 749 millions d'euros sur le front de l'impôt au quatrième trimestre 2015.

### Résultats par division

- Notre bénéfice trimestriel de 862 millions d'euros se répartit comme suit : 348 millions d'euros pour la division Belgique, 119 millions d'euros pour la division République tchèque, 61 millions d'euros pour la division Marchés internationaux et 334 millions d'euros pour le Centre de groupe. Un tableau reprenant les résultats complets et une analyse succincte par division sont disponibles à la section « Results per business unit » du rapport trimestriel ; des informations plus détaillées pour chaque division figurent également dans la présentation destinée aux analystes (sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)).

### Robustes fondamentaux après le remboursement de l'aide publique résiduelle : capitaux propres, solvabilité et liquidité

- À la fin de l'exercice 2015, le total de nos capitaux propres s'élevait à 15,8 milliards d'euros, en baisse de 0,7 milliard d'euros par rapport à son niveau de début d'année. L'évolution du total des capitaux propres sur l'exercice résultait de l'inclusion du bénéfice 2015 (+2,6 milliards d'euros), du versement de dividendes pour 2014 et du coupon connexe sur l'aide publique résiduelle (montant cumulé de -1,0 milliard d'euros), du remboursement de l'aide publique résiduelle et du paiement de la pénalité (-3,0 milliards d'euros) ainsi que de divers éléments de moindre importance (montant cumulé de +0,7 milliard d'euros ; écarts de conversion et réévaluations de régimes à prestations définies pour l'essentiel).
- Nos ratios de solvabilité ont confortablement dépassé les niveaux requis par le nouveau test de solvabilité imposé par les autorités réglementaires pour 2016 (minimum de 10,25%, Bâle III, phased-in selon le compromis danois). Au 31 décembre 2015, le ratio common equity du groupe (Bâle III, phased-in, selon le compromis danois) s'établissait à un robuste niveau de 15,2%. À pleine charge, ce ratio atteint 14,9%. Le ratio de levier financier (« leverage ratio ») du groupe (Bâle III, à pleine charge) s'est inscrit à 6,3%. Au 31 décembre 2015, KBC Assurances affichait un excellent ratio de solvabilité de 289% selon le cadre Solvabilité I et un ratio de 231% tout aussi remarquable selon le cadre Solvabilité II (entré en vigueur au 1er janvier 2016).
- La liquidité du groupe s'est maintenue à un excellent niveau, avec un ratio LCR de 127% et un ratio NSFR de 121% à l'issue du quatrième trimestre 2015.

## Analyse de l'ensemble de l'exercice 2015

Remarque : en rythme annuel, nos performances se ressentent partiellement de la déconsolidation de KBC Bank Deutschland et de certains autres changements mineurs. Afin de permettre la comparaison, ces éléments ne seront pas pris en considération (« sur une base comparable »).

Remarque : l'inclusion pour la première fois de l'acquisition de Volksbank Leasing dans les résultats se retrouve dans la division Marchés internationaux.

**Notre résultat global pour l'exercice s'établit à 2 639 millions d'euros, contre 1 762 millions d'euros un an auparavant.**

Par rapport à 2014, le résultat de l'année 2015 s'est caractérisé par :

- Une hausse des revenus nets d'intérêts à 4 311 millions d'euros (+1% sur une base comparable) grâce à la diminution substantielle des coûts de financement (subordonnés), ainsi que des marges sur prêts supérieures et une baisse des taux sur les dépôts – l'impact positif ayant ici été quelque peu atténué par les pertes subies sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires en Belgique. Les volumes de dépôts et de prêts ont augmenté (+5% et +3% respectivement).
- Une contribution au revenu accrue des résultats techniques des activités d'assurance (primes brutes acquises moins charges techniques brutes et résultat de la réassurance cédée : hausse de 22% à 381 millions d'euros). Dans l'assurance non-vie, les primes acquises ont augmenté de 4% et le ratio combiné s'inscrit à un excellent niveau de 91% year-to-date. Dans l'assurance vie, les primes acquises ont baissé de 7%.
- Une forte accélération des activités de gestion d'actifs, qui s'est traduite par une augmentation des revenus nets de commissions (à 1 678 millions d'euros, soit +7% sur une base comparable), tout particulièrement sur le premier semestre. À la fin décembre 2015, les avoirs en gestion s'élevaient à 209 milliards d'euros, ce qui correspond à une hausse de 12% en rythme annuel, dont 8% attribuables aux entrées nettes et 4% à l'évolution des prix.
- Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur s'est élevé à 214 millions d'euros en 2015, en baisse de 5% par rapport à 2014 sur une base comparable. Cet élément a subi l'impact très défavorable de l'écart de conversion unique sur la liquidation de KBC Financial Holding Inc. (-156 millions d'euros) ainsi que des corrections de valeur négatives sur les éléments MVA/CVA/FVA – impact cependant atténué par les écarts de valorisation positifs sur les dérivés ALM (101 millions d'euros, soit plus de 300 millions d'euros de plus qu'en 2014).
- Une progression des autres éléments de revenus suivants : les plus-values nettes réalisées sur les actifs disponibles à la vente ont atteint 190 millions d'euros (+26%) sur une base comparable, les revenus de dividendes se sont élevés à 75 millions d'euros (+35%) et les autres revenus nets se sont établis à 297 millions d'euros (contre 180 millions d'euros en 2014, résultat altéré par la constitution de provisions à hauteur de 231 millions d'euros en vertu de la nouvelle loi hongroise sur les prêts aux particuliers).
- Un accroissement des charges d'exploitation (+3% sur une base comparable à 3 890 millions d'euros), imputable pour l'essentiel à l'augmentation des taxes bancaires spécifiques (+23%). Abstraction faite de ces taxes, les charges d'exploitation n'ont que légèrement progressé (+2% sur une base comparable), principalement sous l'effet de la hausse des charges de retraite et des investissements dans la numérisation. En conséquence, le ratio charges/produits s'établit à 55% year-to-date.
- Une diminution des pertes de crédit (-44% sur une base comparable, à 323 millions d'euros). Cette amélioration a été la plus marquée en Irlande (baisse de 150 millions d'euros). Par conséquent, le ratio annualisé de coût du crédit s'est inscrit à un niveau satisfaisant de 0,23% pour l'ensemble du groupe.
- La liquidation de KBC Financial Holding Inc., qui implique une perte en capital libéré pour KBC Bank était fiscalement déductible pour la société mère au moment de la liquidation, a débouché sur un montant

d'impôts global selon IFRS de +104 millions d'euros pour l'exercice 2015, par opposition à -654 millions d'euros en 2014, sur une base comparable.

- S'agissant des réductions de valeur des autres éléments, il convient de mentionner que, sous l'effet du relèvement des objectifs de capital à l'échelle locale et de l'augmentation du taux d'escompte, une réduction de valeur sur goodwill a été comptabilisée pour différentes entités, dont CIBANK en Bulgarie (117 millions d'euros), et pour l'acquisition d'Istrobanka par ČSOB Bank en Slovaquie en 2008 (191 millions d'euros). Cette réduction de valeur est sans incidence sur nos ratios de capital. À titre de comparaison, la reprise des réductions de valeur actées sur notre participation dans la Banque Diamantaire Anversoise en 2012 et en 2013 a eu une incidence positive unique de 132 millions d'euros après impôts en 2014.

Ratios sélectionnés pour le Groupe KBC (consolidé)	Exercice complet 2014	Exercice complet 2015
<b>Rentabilité et efficacité</b>		
Rendement sur capitaux propres*	14%	22%
Ratio charges/produits, activités bancaires	58%	55%
Ratio combiné, assurance non-vie	94%	91%
<b>Solvabilité</b>		
Ratio common equity selon Bâle III (à pleine charge)	14.3%	14.9%
Ratio common equity selon Bâle III (phased-in)	14.4%	15.2%
Ratio common equity selon la méthode FICOD (à pleine charge)	14.6%	14.6%
Ratio de levier financier selon Bâle III (à pleine charge)	6.4%	6.3%
<b>Risque de crédit</b>		
Ratio de coût du crédit	0.42%	0.23%
Ratio de crédits impaired	9.9%	8.6%
pour les crédits présentant un arriéré de plus de 90 jours	5.5%	4.8%
<b>Liquidité</b>		
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	123%	121%
Ratio de couverture des liquidités (LCR)	120%	127%

\* En cas de paiement d'un coupon sur les titres de capital de base vendus au gouvernement régional flamand et/ou les instruments additionnels Tier-1 inclus dans les capitaux propres, il sera déduit du numérateur (au prorata).

## Déclaration relative aux risques

- Nos activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et la gestion d'actifs, nous nous exposons à certains risques typiques pour ces domaines financiers tels que, mais sans s'y limiter, les risques de défaut de crédit, les risques de contrepartie, le risque de concentration, les fluctuations des taux d'intérêt, les risques de change, les risques de liquidité et de financement, les risques d'assurance, l'évolution de la réglementation, les risques opérationnels, les litiges avec les clients, la concurrence d'autres acteurs et de nouveaux opérateurs ainsi que les risques économiques en général. Bien que surveillés de près et gérés par KBC dans le cadre strict de règles de gouvernance et limites, ces risques peuvent avoir une incidence négative sur la valeur des actifs ou occasionner des charges supplémentaires excédant les prévisions.
- À l'heure actuelle, nous estimons qu'un certain nombre d'éléments constituent le principal défi pour le secteur financier en général et affectent en conséquence aussi KBC. Les exigences accrues en matière de capital sont un thème dominant pour l'industrie et des initiatives réglementaires sont attendues dans ce domaine : modèles de risques, seuils applicables aux actifs pondérés des risques, réserves de fonds propres systémiques et autres, exigence minimale de fonds propres et passifs éligibles (MREL), etc. Outre ces facteurs, l'environnement de bas taux d'intérêt reste problématique. Si cette phase de faibles taux devait perdurer, la rentabilité à long terme des banques, et notamment des assureurs, serait soumise à forte pression. Enfin, les risques opérationnels et – tout particulièrement – les cyber-risques

sont devenus l'une des principales menaces ces dernières années, pas uniquement pour le secteur financier, mais pour l'ensemble de l'économie.

- Les données relatives à la gestion des risques sont reproduites dans nos rapports annuels, les Extended Quarterly Reports et les Risk Reports, tous disponibles sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).
- Depuis le début de l'année 2016, les incertitudes demeurent sur les marchés financiers, les marchés des actions continuent de corriger et les rendements obligataires de référence poursuivent leur repli. En janvier, le cours du Brent est temporairement tombé en deçà de 30 USD le baril, entraînant l'inflation à des niveaux plus faibles que prévu. Par conséquent, la BCE devrait encore assouplir sa politique monétaire, très probablement via un nouvel abaissement du taux d'intérêt de la facilité de dépôt. La Fed devrait quant à elle poursuivre sur la voie d'une normalisation prudente des taux d'intérêt en 2016. Sous l'effet de cette divergence de politique entre la Fed et la BCE, l'euro devrait se déprécier légèrement face au dollar américain sur l'année.
- La faible inflation, la politique monétaire accommodante et les craintes de ralentissement de la croissance mondiale maintiendront les rendements obligataires à bas niveau en 2016. Ils augmenteront très graduellement uniquement lorsque le taux de chômage dans la zone euro aura suffisamment diminué pour engendrer des progressions de salaires durables et lorsque l'impact de l'effondrement des prix du pétrole commencera à s'effacer du taux d'inflation annuel. Nous anticipons que les prix du pétrole repartiront en hausse progressive au deuxième semestre 2016. En dépit des turbulences persistantes attendues sur les marchés émergents, nous estimons que 2016 sera une année de croissance économique soutenue aussi bien dans la zone euro qu'aux États-Unis, avec un taux de progression globalement similaire à celui de 2015. Faute de contribution marquée du commerce international, cette croissance sera essentiellement alimentée par la demande intérieure.

## Informations complémentaires

- Notre commissaire a confirmé que ses procédures de révision des comptes annuels consolidés, établis conformément au référentiel des Normes internationales d'information financière telles qu'adoptées dans l'Union européenne, sont terminées quant au fond et n'ont pas révélé de correction significative qui devrait être apportée aux données comptables, reprises des comptes annuels consolidés et présentées dans ce communiqué.
- Lors de l'Assemblée annuelle des Actionnaires, il sera proposé qu'aucun dividende ne soit versé au titre de l'exercice financier 2015 en 2016.
- Calendrier financier :
  - 31 mars 2016 : Rapport annuel et Risk Report 2015
  - 4 mai 2016 : Assemblée annuelle
  - 12 mai 2016 : Publication des résultats du 1er trimestre 2016
  - 11 août 2016 : Publication des résultats du 2e trimestre 2016
  - 17 novembre 2016 : Publication des résultats du 3e trimestre 2016
  - 9 février 2017 : Publication des résultats du 4e trimestre 2016

### Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe  
Tel +32 2 429 50 51 - E-mail : [wim.allegaert@kbc.be](mailto:wim.allegaert@kbc.be)

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe  
Tel +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

---

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur  
Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tel. +32 2 429 85 45

**Service Presse**  
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens  
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax +32 2 429 81 60  
E-Mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

---